



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
1^{er} juillet 2016
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2016

6-9 septembre 2016, New York

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

FNUAP – Programmes de pays et questions connexes

Fonds des Nations Unies pour la population

**Descriptif du programme sous-régional pour les pays anglophones
et néerlandophones des Caraïbes**

[Anguilla, Antigua-et-Barbuda, Aruba, Bahamas, Barbade, Belize, Bermudes, Curaçao, Dominique, Grenade, Guyana, Îles Caïmanes, Îles Turques-et-Caïques, Îles Vierges britanniques, Jamaïque, Montserrat, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Martin, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sainte-Lucie, Suriname, Trinité-et-Tobago]

Montant indicatif de l'assistance proposée :	16,8 millions de dollars, dont 5,8 millions à prélever sur les ressources ordinaires et 11 millions à financer au moyen de formules de cofinancement ou d'autres types de ressources, y compris des ressources ordinaires
Durée du programme :	Cinq ans (2017-2021)
Cycle :	Sixième
Catégorie selon la décision 2013/31 :	Rose

Montant indicatif de l'assistance proposée

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Domaine de réalisation du plan stratégique</i>		<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Autres ressources</i>	Total
Réalisation 1	Santé en matière de sexualité et de procréation	2,2	7,5	9,7
Réalisation 2	Les adolescents et les jeunes	1,6	1,5	3,1
Réalisation 3	Égalité des sexes et autonomisation des femmes	0,7	1,0	1,7
Réalisation 4	Dynamique démographique	0,7	1,0	1,7
Programme : coordination et appui		0,6	–	0,6
Total		5,8	11,0	16,8



I. Analyse de la situation

1. Les 22 pays et territoires anglophones et néerlandophones des Caraïbes sont classés dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire et dans celle des pays à revenu élevé. Ils sont particulièrement désavantagés par des frontières géographiques exiguës et une population peu nombreuse, de même que par leur insularité, leurs ressources limitées et leur vulnérabilité face aux catastrophes naturelles. Cette situation est aggravée par la dette accumulée qui, dans certains pays comme la Jamaïque, la Barbade et la Grenade, culmine à plus de 100 % du produit intérieur brut (PIB). La population de la sous-région des Caraïbes est estimée à 7,5 millions d'habitants et elle est concentrée à 73 % en Jamaïque (2,7 millions), à Trinité-et-Tobago (1,3 million), au Guyana (0,7 million), au Suriname (0,5 million) et au Belize (0,3 million). La plupart des objectifs du Millénaire pour le développement et du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement ont été réalisés dans la région, mais ils sont compromis dans les pays où les mesures d'austérité financière détournent les ressources des programmes de développement social. Ces acquis favoriseront le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la mise en œuvre du Consensus de Montevideo pour lesquels le FNUAP poursuit le plaidoyer et le dialogue sur l'action à mener.

2. Le manque de données fiables et ventilées dans les Caraïbes entrave la prise de décision et l'élaboration des politiques. Le petit nombre de personnes à charge dans de nombreux pays s'explique par la régression des taux de fertilité et les avancées dans le domaine des soins de santé. Les jeunes âgés de 10 à 24 ans constituent une partie substantielle de la population des Caraïbes (25,8 % en 2015 et 21,5 % en 2025, selon les estimations). Le Plan stratégique de 2014-2019 de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) reconnaît l'importance de l'emploi et de la résilience des jeunes pour le développement durable.

3. La prévalence des maladies non transmissibles, qui compromettent les résultats en matière de bien-être et de santé maternelle, est le principal défi sanitaire dans la région. Les taux de mortalité maternelle restent faibles. Une diminution significative est évidente au Belize, le taux y étant passé de 150 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2013 à 45 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2015. Cependant, le Guyana et le Suriname continuent d'afficher des taux supérieurs à 100 décès pour 100 000 naissances vivantes, principalement en raison de l'absence d'accoucheuses qualifiées dans l'arrière-pays.

4. Les données existantes indiquent une diminution des besoins en matière de planification familiale non satisfaits dans certains pays, des niveaux persistants dans d'autres. En Jamaïque, les besoins non satisfaits ont diminué, passant de 22 % en 2008 à 12 % en 2013. Au Guyana, ils restent autour de 28 %. La principale cause est l'accès limité aux fournitures de santé de la sexualité et de la procréation, surtout pour les adolescents et les pauvres. Cette situation est aggravée par l'épidémie du virus Zika.

5. Pour la région, la grossesse chez les adolescentes est préoccupante en tant que problème de santé publique, de politique et de droits de l'homme. Des données récentes montrent que c'est le Guyana qui enregistre le taux le plus élevé de natalité chez les adolescentes, soit 97 pour 1 000 naissances, suivi par le Belize à 90 pour 1 000 naissances et la Jamaïque à 72 pour 1 000 naissances. Une étude réalisée en

2009 a révélé que l'âge médian de l'initiation sexuelle est de 12 ans ou moins dans les Caraïbes. Certains facteurs constituent des obstacles à la santé de la sexualité et de la procréation des adolescentes de moins de 18 ans, alors que l'âge du consentement sexuel est de 16 ans. La pauvreté, la violence sexuelle et la réticence à prodiguer une éducation sexuelle complète aggravent la situation. Le cadre stratégique intégré de la CARICOM pour la réduction de la grossesse chez les adolescentes dans les Caraïbes s'intéresse aux questions de l'éducation sexuelle complète, de la violence sexuelle, de la santé de la sexualité et de la procréation et de la gestion des connaissances. Cependant, des barrières culturelles et juridiques, de même que les lacunes institutionnelles, entravent sa mise en œuvre dans tous les pays.

6. Les Caraïbes occupent le deuxième rang mondial en ce qui concerne le taux de prévalence du VIH. Les taux les plus élevés sont enregistrés aux Bahamas, en Jamaïque et à Trinité-et-Tobago, pays où les jeunes représentent près de 60 % des nouvelles infections. Les principales causes sont la stigmatisation, la discrimination et, dans certains pays, les lois qui restreignent l'accès aux services des populations vulnérables.

7. Bien que les pays aient signé des conventions internationales et régionales qui reconnaissent les droits des femmes, de même que la récente Déclaration sur l'égalité des sexes fondée sur les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement, l'égalité des sexes reste un défi. Malgré leur niveau de scolarité plus élevé, les femmes accèdent plus rarement que les hommes à des postes de direction et risquent davantage de faire l'objet de violence. Selon l'Université des Indes occidentales, la violence familiale compte pour 30 % à 50 % des meurtres dans un bon nombre de pays des Caraïbes. Une étude menée dans six pays a révélé que les garçons et les filles considèrent que l'agression est une caractéristique normale de la masculinité. Les politiques publiques sur l'égalité des sexes intégrant les droits et la santé en matière de sexualité et de procréation sont limitées, les cadres réglementaires sont faibles et les objections religieuses déraillent souvent leur mise en œuvre.

II. Coopération passée et enseignements tirés de l'expérience

8. En raison de la pénurie de ressources et du coût prohibitif d'une évaluation complète du programme multipays, une auto-évaluation a été menée de concert avec les principaux intervenants pour contribuer au nouveau programme, conformément à la politique d'évaluation du FNUAP.

9. Les principales réalisations comprennent une capacité de coordination et de planification stratégique renforcée aux niveaux régional et national grâce à un certain nombre d'initiatives : a) des politiques en matière de santé sexuelle et procréative dans sept pays, une politique de réintégration des mères adolescentes dans le système scolaire public dans trois pays, une législation type sur la santé sexuelle et procréative des adolescents de l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO) et une législation sur l'égalité des sexes dans cinq pays; b) le cadre stratégique de la CARICOM pour la réduction des grossesses chez les adolescentes et pour la prévention du VIH, ainsi qu'une stratégie régionale d'éducation parentale; c) des protocoles sur la violence sexuelle et la santé sexuelle et procréative des adolescents pour les prestataires de services dans quatre pays;

d) le renforcement des capacités pour utiliser le Dispositif minimum d'urgence pour la santé reproductive en situations de crise et prévenir le VIH grâce à l'éducation à la santé et à la vie de famille dans quatre pays; e) l'utilisation du guide destiné aux travailleurs du sexe pour encourager l'usage du préservatif dans huit pays; et f) des partenariats pour mener des analyses de la situation démographique dans deux pays et renforcer les capacités pour permettre à 18 pays de traiter les données de recensement conformément au plan stratégique de recensement de la CARICOM.

10. Les enseignements suivants ont été tirés : a) une approche fondée sur des données probantes et un engagement politique de haut niveau sont essentiels pour réduire les grossesses chez les adolescentes; b) il est nécessaire de promouvoir l'institutionnalisation et la durabilité des actions à l'appui du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement; et c) la mobilisation des ressources et les partenariats stratégiques nécessitent des approches novatrices adaptées aux contextes et aux particularités en constante évolution des pays à revenu intermédiaire des Caraïbes.

11. Les principales recommandations comprennent : a) le positionnement du FNUAP comme organisateur et médiateur dans le traitement des questions controversées relatives aux droits de l'homme; b) le renforcement des capacités des institutions pour la mise en œuvre et le suivi du Programme de développement durable à l'horizon 2030; c) les partenariats avec des organismes des Nations Unies pour la conception de modèles durables pour la prévention de la violence sexiste, l'autonomisation des femmes et des filles et les interventions en cas de catastrophe; et d) la définition des priorités dans la mobilisation des ressources.

III. Programme proposé

12. Le programme sous-régional contribuera aux priorités régionales et nationales figurant dans le Plan-cadre plurinational des Nations Unies pour le développement durable (2017-2021), qui s'inspire du Plan stratégique de la CARICOM, des Orientations de Samoa et du Programme 2030. Le programme est fondé sur l'auto-évaluation du cycle de programme précédent et reflète les objectifs de développement durable 1 à 5, 8, 13 et 16.

13. Le programme appliquera une approche axée sur les droits de l'homme et sensible aux valeurs culturelles s'appuyant sur le plaidoyer fondé sur des données probantes et le dialogue sur les politiques afin d'autonomiser les personnes les plus vulnérables par : a) un accès universel aux droits et à la santé sexuelle et procréative; b) la prévention de la grossesse chez les adolescentes et de la violence sexuelle; et c) la prise en compte de la dynamique démographique dans les politiques et les programmes. L'appui institutionnel et la mobilisation des ressources en amont apporteront des changements durables.

A. Réalisation 1 : santé en matière de sexualité et de procréation

14. *Produit 1 : les capacités nationales sont renforcées pour instaurer des environnements propices aux services intégrés de santé en matière de sexualité et de procréation, en ciblant les populations mal desservies, y compris dans les situations d'urgence.* Les interventions visent à soutenir : a) le plaidoyer fondé sur des

données probantes pour amener les pays à adopter et à appliquer le concept de « soins de qualité »; b) le dialogue sur les politiques et l'assistance technique nécessaires au renforcement des capacités des établissements de santé à accroître les investissements et concrétiser les politiques relatives à la qualité des soins avec les mécanismes de responsabilité nécessaires, y compris l'absence d'accoucheuses qualifiées et les besoins non satisfaits en matière de planification familiale pour les groupes mal desservis; et c) l'intégration du Dispositif minimum d'urgence pour la santé reproductive en situations de crise dans la préparation nationale et régionale, en mettant l'accent sur les pays les plus à risque.

B. Réalisation 2 : les adolescents et les jeunes

15. *Produit 1 : les capacités nationales sont renforcées pour promouvoir et appliquer des politiques et des programmes d'accès à la santé en matière de sexualité et de procréation destinés aux adolescents, en mettant l'accent sur les groupes vulnérables et marginalisés.* Les interventions seront axées sur le plaidoyer, les conseils stratégiques et le soutien technique pour : a) recueillir des données concrètes sur les droits et les besoins des adolescents en matière de santé sexuelle et procréative; b) élaborer et mettre en œuvre des programmes nationaux complets d'éducation sexuelle, en conformité avec les normes internationales; c) mettre en place des activités de plaidoyer participatives en faveur de l'intégration des droits et des besoins des jeunes dans les politiques et programmes; et d) renforcer les institutions chargées de la mise en œuvre du Cadre intégré de la CARICOM afin de réduire les grossesses chez les adolescentes, par le biais des mécanismes de responsabilité nécessaires.

C. Réalisation 3 : égalité des sexes et autonomisation des femmes

16. *Produit 1 : les systèmes juridiques et de protection pour la mise en œuvre des lois, des politiques et des programmes visant à prévenir la violence sexuelle contre les femmes et les filles, y compris dans les situations de crise humanitaire, sont renforcés.* Les principales interventions comprennent : a) le renforcement des capacités des multiples secteurs à défendre les droits en matière de procréation et la protection des personnes les plus vulnérables, y compris les adolescentes; b) la promotion des approches transformant les relations hommes-femmes par l'engagement des hommes et des garçons; et c) le plaidoyer pour l'amélioration et la mise en œuvre de lois et de politiques tenant compte des disparités entre les sexes.

D. Réalisation 4 : dynamique démographique

17. *Produit 1 : les capacités nationales sont renforcées pour produire, analyser et utiliser des données factuelles pour l'élaboration de politiques et de programmes nationaux de développement durable.* Cet objectif sera atteint grâce au plaidoyer, au dialogue sur les politiques et au soutien technique, en se concentrant sur : a) la production, l'analyse, la diffusion et l'utilisation des données pour la prise de décision et la préparation du cycle de recensements 2020; b) l'accessibilité des données sur les disparités démographiques et les inégalités socioéconomiques ayant une incidence sur les droits et la santé en matière de sexualité et de procréation des

femmes et des adolescentes, y compris dans les zones exposées aux catastrophes; et c) l'analyse des tendances de la transition démographique dans la région pour soutenir l'autonomisation des jeunes et des filles afin d'ouvrir la voie au dividende démographique.

IV. Gestion, suivi et évaluation du programme

18. Le FNUAP mettra en œuvre le programme sous-régional en collaboration avec les gouvernements, les entités régionales et les organisations de la société civile, y compris la CARICOM, l'OECD et la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Ce programme sera géré conformément aux directives et procédures du FNUAP, ainsi qu'aux cadres de responsabilité établis, en utilisant une approche de gestion axée sur les résultats. Les résultats du programme feront l'objet d'un suivi à l'aide des mécanismes du cadre multinational du développement durable des Nations Unies, qui préconise l'initiative « Unis dans l'action » et l'appropriation du programme par le pays. Le FNUAP a mis au point une stratégie de mobilisation des ressources et un plan de partenariat dans le but d'amener les gouvernements, le secteur privé et les bailleurs de fonds à s'impliquer dans le cadre de partenariats public-privé en appui au programme.

Le bureau sous-régional du FNUAP comprend du personnel exerçant des fonctions de gestion et de contrôle de l'efficacité des activités de développement, financé par le budget ordinaire de l'organisation. Des ressources du programme seront consacrées à l'expertise technique, programmatique et administrative pour la mise en œuvre du programme. Le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes fournira un appui technique et programmatique, notamment en facilitant la coopération Sud-Sud. En cas d'urgence, le FNUAP peut, en consultation avec le gouvernement concerné, reprogrammer les activités pour mieux répondre aux situations humanitaires.

Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour les pays anglophones et néerlandophones des Caraïbes (2017-2021)

Priorité nationale : Des Caraïbes en santé

Réalisation énoncée dans le PNUAD : L'accès universel à des services et des systèmes de santé de qualité est amélioré.

Indicateur : Nombre de pays qui atteignent leurs objectifs en matière de planification familiale.

Réalisation du plan stratégique du FNUAP	Produits	Produits, indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles	Partenaires	Montant indicatif des ressources
<p>Réalisation 1 : santé de la sexualité et de la procréation</p> <p>Les services intégrés de santé en matière de sexualité et de procréation (planification familiale, santé maternelle et lutte contre le VIH) qui sont soucieux de l'égalité des sexes et répondent aux normes relatives aux droits de l'homme pour ce qui est de la qualité des soins et de l'égalité d'accès sont plus courants et plus utilisés.</p> <p><i>Indicateurs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de pays dont les besoins non satisfaits en matière de planification familiale ont diminué. Niveau de référence : 3; niveau cible : 6 • Nombre de pays ayant intégré le Dispositif minimum d'urgence pour la santé reproductive en situations de crise dans leurs plans nationaux de réduction des risques de catastrophe Niveau de référence : 0; niveau cible : 7 	<p><i>Produit 1 :</i> les capacités nationales sont renforcées pour instaurer des environnements propices aux services intégrés de santé en matière de sexualité et de procréation, en ciblant les populations mal desservies, y compris dans les situations d'urgence.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de pays disposant de politiques et de programmes permettant de fournir des services de santé sexuelle et procréative, y compris en matière de planification familiale et de prévention du VIH, aux personnes défavorisées. Niveau de référence : 5; niveau cible : 10 • Nombre de pays qui adoptent et appliquent la notion de soins de qualité. Niveau de référence : 0; niveau cible : 6 • Nombre d'institutions régionales dotées de la capacité d'aider les pays à intégrer le Dispositif minimum d'urgence pour la santé reproductive en situations de crise dans les plans nationaux d'intervention et de réduction des risques de catastrophe. Niveau de référence : 0; niveau cible : 4 • Nombre de pays bénéficiant d'un soutien à l'intégration du Dispositif minimum d'urgence pour la santé reproductive en situations de crise dans les plans nationaux d'intervention et de réduction des risques de catastrophe. Niveau de référence : 7; niveau cible : 14 	<p>Ministères de la santé, de l'éducation et de la jeunesse, associations régionales et nationales de planification familiale, organismes des Nations Unies, secteur privé</p>	<p>9,7 millions de dollars (2,2 millions de dollars à prélever sur les ressources ordinaires et 7,5 millions de dollars à prélever sur d'autres ressources)</p>

<i>Réalisation du plan stratégique du FNUAP</i>	<i>Produits</i>	<i>Produits, indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Partenaires</i>	<i>Montant indicatif des ressources</i>
Priorité nationale : Des Caraïbes inclusives, équitables et prospères				
Réalisation énoncée dans le PNUAD : L'accès à une éducation de qualité et à l'apprentissage permanent s'est élargi, améliorant l'employabilité et le développement économique décent et durable.				
Indicateur : Nombre d'enfants, garçons et filles, vivant en dessous du seuil national de pauvreté ou dans une pauvreté multidimensionnelle				
<p>Réalisation 2 : les adolescents et les jeunes</p> <p>Dans les politiques et programmes nationaux de développement, la priorité est davantage accordée aux adolescents, en particulier aux très jeunes adolescentes, notamment moyennant la mise à disposition de services complets d'éducation sexuelle et de santé en matière de sexualité et de procréation.</p> <p><i>Indicateur :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de pays ayant des lois et des politiques qui permettent aux adolescents d'accéder à des services de santé sexuelle et procréative Niveau de référence : 0; niveau cible : 6 	<p><i>Produit 1 :</i> les capacités nationales sont renforcées pour promouvoir et appliquer des politiques et des programmes d'accès à la santé en matière de sexualité et de procréation destinés aux adolescents, en mettant l'accent sur les groupes vulnérables et marginalisés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de pays qui ont mis en œuvre des programmes d'éducation sexuelle complets en conformité avec les normes internationales. Niveau de référence : 0; niveau cible : 6 • Nombre de pays qui ont mis en œuvre le Cadre stratégique intégré de la CARICOM pour réduire les grossesses chez les adolescentes. Niveau de référence : 0; niveau cible : 6 • Nombre d'organisations qui se sont employées à promouvoir l'inclusion des besoins et des droits des jeunes vulnérables dans les politiques et programmes. Niveau de référence : 0; niveau cible : 5 	<p>Ministères de la santé, de l'éducation et de la jeunesse, associations régionales et nationales de planification familiale, organismes des Nations Unies, secteur privé, milieu universitaire</p>	<p>3,1 millions de dollars (1,6 million de dollars à prélever sur les ressources ordinaires et 1,5 million de dollars à prélever sur d'autres ressources)</p>
Priorité nationale : Des Caraïbes sûres, unies et justes				
Réalisation énoncée dans le PNUAD : L'accès équitable à la justice, la protection, la sécurité et la sûreté des citoyens sont renforcés.				
Indicateur : Nombre de pays ayant des mécanismes opérationnels (pour recueillir, analyser et utiliser systématiquement des données ventilées et autres sources d'information) qui utilisent des outils régionaux conçus pour le suivi et l'établissement de rapports sur la situation des femmes et des enfants				
<p>Réalisation 3 : égalité des sexes et autonomisation des femmes</p> <p>La promotion de l'égalité des sexes, de l'autonomisation des femmes et des filles et des droits de la procréation, notamment pour les femmes, les adolescentes et les jeunes les plus vulnérables et marginalisées, est renforcée.</p>	<p><i>Produit 1 :</i> les systèmes juridiques et de protection pour la mise en œuvre des lois, des politiques et des programmes visant à prévenir la violence sexuelle contre les femmes et les filles, y compris dans les situations de crise humanitaire, sont renforcés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'organisations de la société civile qui bénéficient d'un soutien pour la promotion de la mise en œuvre des politiques et la surveillance des droits liés à la procréation et la protection contre la violence sexiste pour les plus vulnérables, y compris les adolescentes. Niveau de référence : 0; niveau cible : 6 	<p>Ministères de l'égalité et des affaires sociales, parlementaires, organisations confessionnelles, réseaux masculins, organismes des Nations Unies, milieu universitaire, secteur privé</p>	<p>1,7 million de dollars (0,7 million de dollars à prélever sur les ressources ordinaires et 1 million de dollars à prélever sur d'autres ressources)</p>

Réalisation du plan stratégique du FNUAP	Produits	Produits, indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles	Partenaires	Montant indicatif des ressources
<p><i>Indicateur :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de pays ayant des mécanismes nationaux pour surveiller, prévenir et réduire la violence à l'égard des femmes et des adolescentes Niveau de référence : 0; niveau cible : 6 		<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de pays bénéficiant d'un soutien pour élaborer et promouvoir la mise en œuvre des protocoles et des normes multisectoriels pour lutter contre la violence sexuelle, y compris dans les situations d'urgence Niveau de référence : 3; niveau cible : 8 		
Priorité nationale : Des Caraïbes inclusives, prospères et équitables				
Réalisation énoncée dans le PNUAD : L'accès à des systèmes équitables de protection sociale, à des services de qualité et à des possibilités économiques durables est amélioré.				
Indicateur : Pourcentage de la population bénéficiant de socles ou systèmes de protection sociale, ventilé par sexe et par groupes de population (enfants, chômeurs, personnes âgées, personnes handicapées, femmes enceintes et nouveau-nés, victimes d'un accident du travail, pauvres et personnes vulnérables)				
<p>Réalisation 4 : dynamique démographique</p> <p>Les politiques nationales et les programmes internationaux de développement sont améliorés grâce à l'intégration d'analyses factuelles sur la dynamique démographique et ses liens avec le développement durable, la santé de la sexualité et de la procréation et les droits en matière de procréation, la lutte contre le VIH et l'égalité des sexes.</p>	<p><i>Produit 1 :</i> les capacités nationales sont renforcées pour produire, analyser et utiliser des données factuelles pour l'élaboration de politiques et de programmes nationaux de développement durable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de bureaux nationaux de statistique disposant de la capacité technique d'utiliser des données ventilées pour cartographier les disparités démographiques et les inégalités socioéconomiques, y compris dans le cadre de la préparation aux situations d'urgence. Niveau de référence : 0; niveau cible : 5 • Nombre de pays dotés de politiques et de programmes fondés sur des données probantes pour prendre en compte la dynamique des populations, la santé sexuelle et procréative, le VIH et leurs liens avec le développement durable. Niveau de référence : 0; niveau cible : 5 • Nombre de pays bénéficiant d'un soutien pour élaborer des plans de mise en œuvre du cycle de recensements de 2020. Niveau de référence : 0; niveau cible : 6 	<p>Bureaux nationaux de statistique, Communauté des Caraïbes, Organisation des États des Caraïbes orientales, organismes des Nations Unies, secteur privé, donateurs, milieu universitaire</p>	<p>1,7 million de dollars (0,7 million de dollars à prélever sur les ressources ordinaires et 1 million de dollars à prélever sur d'autres ressources)</p> <p>Total (programme : coordination et appui) : 0,6 million de dollars à prélever sur les ressources ordinaires</p>
<p><i>Indicateur :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de pays dotés de plans nationaux de développement qui traitent de la dynamique démographique lors de la définition des objectifs de développement Niveau de référence : 0; niveau cible : 8 				